FRC 4¹. 32414 32414

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

Case FRC 13218

PAR THIBAUDEAU,

Des dépenses qu'il a faites pendant sa mission près l'armée des côtes de la Rochelle.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

J'AI été nommé par décret du 10 mai 1793 (v. s.), représentant du peuple près l'armée des côtes de la Rochelle.

Je suis rentré dans la Convention au mois de juillet.

J'ai resté en mission environ deux mois.

RECETTE.

J'avois touché, avant de partir, pour moi et mon collègue Pascal Creuzé, nommé représentant du peuple près la même armée, la somme de dix mille livres en assignats, ci. . . . . 10,000 liv.

DÉPENSE.

1°. Frais de poste, loyer et réparation de voiture pour mon voyage de Paris à Poitiers et retour; deux voyages à Saumur, un voyage à Niort, mille trois cent six livres, ci . . . . 1306 liv.

2°. Frais de bureau de la commission, traitement de secrétaire et impressions, six cent quatre-vingt-quatorze livres, ci 694

3°. Payé à mon collègue Creuzé, pour ses frais de voyage, trois cent cinquante-cinq livres, ci. 355

} 2355 liv.

Remis le 14 juillet 1793 (v. s.), au bureau des mandats, suivant la quittance du représentant Saurine, sept mille six cent quarante-cinq livres, ci 7645

Total. . . . . 10,000 liv.

Le district de Poitiers m'avoit remis une voiture pour me rendre à Paris; des commissaires du département, auquel j'avois écrit de la faire prendre, m'en ont donné décharge.

Je n'ai touché aucune somme ni imposé aucune contribution pendant ma mission.

Signé, A. C. THIBAUDEAU.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviôse, l'an III